

MODES

NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

Nous voici arrivés à l'une des époques de l'année où les modes acquièrent une plus grande importance par les transformations qu'elles sont appelées à subir. Couturières, modistes, lingères, toutes sont sur le qui-vive, et prêtes à mettre en ligne leurs créations nouvelles.

Quoique nos renseignements ne soient pas encore au complet, nous pouvons pourtant donner quelques indications importantes sur lesquelles nous appellerons toute l'attention de nos lectrices.

La coupe est un point capital dans la confection du costume, et ce qui donne tant de suprématie aux modes parisiennes, c'est précisément le soin scrupuleux de toutes les couturières parisiennes à bien observer les modifications que la mode y apporte. En province, on suit trop souvent les vieilles routines, et l'on ne prend pas assez garde aux petits détails : les pinces plus ou moins hautes d'un corsage, le dos divisé en trois ou cinq morceaux, etc., etc., tout cela n'est rien, et pourtant suffit à changer complètement l'aspect d'ensemble d'un costume.

Aujourd'hui, le corsage subit précisément une de ces transformations : la couture d'épaule est plus tombante et la manche moins « épaulée », ce qui la rend plus facile à poser ; ajoutons, pour celle-ci, que le liséré, qui était tout à fait abandonné, est repris pour l'entournure du bras. Les devants du corsage changent également de caractère : les pinces se font toujours hautes, mais le « coup de sabre » de l'entournure du bras est supprimé ; à sa place, on laisse subsister le pli que l'évasement de la poitrine produit naturellement. Ce pli, facile à former, rappelle les corsages d'un autre temps et bon nombre de femmes doivent s'en souvenir. Les jeunes, qui ne sauraient ce que nous entendons par là, n'ont qu'à interroger une femme plus expérimentée. Surtout, pas d'exagération dans tout ceci : la mode nouvelle consiste dans l'exécution stricte de ces différentes indications, ni plus, ni moins.

En résumé, nous indiquerons les éléments dont se compose le

corsage de robe actuel. Le genre cuirasse, dont la basque se fait plus courte, comprend huit morceaux : deux pour le dos qui est cintré, deux petits côtés de devant, et les deux devants. On met de longues baleines à toutes les ceintures, et il faut avoir bien soin de ne pas trop brider le bord inférieur du corsage, pour que les baleines ne regimbent pas en l'air et ne retournent pas la basque, ce qui est d'un effet déplorable. Pour obvier à cet inconvénient, qui se présente trop souvent, on met aussi des

petits plombs dans la bordure. Les manches, toujours étroites, sont en deux morceaux : celui de dessus très-épaulé, c'est-à-dire très-arrondi du haut, et celui de dessous très-creusé. La grâce d'un corsage dépend beaucoup de la pose des manches, dont le droit-fil doit tomber d'aplomb à partir de l'épaule. Il y a quelques années, les couturières balsaient ainsi la pose de la manche : la couture intérieure en droite ligne avec le quatrième bouton du devant de corsage, et la ceinture du coude entre le petit côté et l'épaulette. Mais alors les boutons étaient toujours de même grosseur, et le dos avait une forme invariable. Aujourd'hui ces règles seraient imparfaites. Ce qui est immuable, c'est que le froncé du haut de la manche doit s'égaliser entre les deux ceintures, tandis que le dessous de la manche est simplement soutenu à l'entournure.

Nous croyons avoir réglé la conformation d'un corsage dernier modèle ; disons encore que, pour être dans le goût du jour,

le haut du buste doit être très-développé (c'est pour cette raison que l'on dégage les épaules) et que la taille doit être mince, mais non pas, comme certaines personnes le comprennent, en se pinçant tellement qu'elles ont l'air d'être coupées en deux.

Veut-on savoir quelles sont les nouveautés que nous préparent les modistes ? C'est d'abord le « turban », importation des bains



P. N° 326. — MODÈLE DE SKATING-COSTUME.

de mer, où il était arrivé par bateau à vapeur des Indes mêmes, dit-on. Ce nom, du reste, résume très-imparfaitement l'objet, qui consiste en une écharpe en gaze de couleur drapée en diadème sur le devant d'un chapeau, croisée derrière et nouée ensuite devant comme la plus simple des mentonnières. Nous avons presque indiqué cette coiffure dernièrement sous le nom de voilette-écharpe; la seule différence qu'il y ait entre les deux, c'est que celle-ci, en tulle blanc, enveloppe le haut de la tête et du visage, à plat comme une voilette ordinaire.

Un succès qui s'affirme de plus en plus, c'est celui de la toque, cette gentille coiffure que la mode n'a pas plus tôt quittée qu'elle la veut prendre encore. Toque de velours avec bordure de plumes; toque de feutre à bordure de velours et aile d'oiseau; toque de velours épingle, recouverte de lophophore; toque de feutre pour le skating: ce sont partout et toujours des toques.

Le fond pointu paraît adopté pour les chapeaux de feutre comme il l'a été pour ceux de paille. C'est jeune et coquet, mais nous en déplorons l'application aux coiffures des mères de famille. Il est vrai que pour celles-ci il y a la forme *Marie-Amélie*, un simulant de capote qui porte en soi une excentricité dont certains âges ne peuvent s'accommoder.

Jusqu'à présent, il n'y a que la capote qui nous semble la coiffure sérieuse, et il y en a de très-gentilles en feutre gris. Une d'elles entre autres, garnie de velours marron rouge, avec plumes assorties posées en touffes sur le côté, bavolet derrière et brides devant, nous a particulièrement charmée.

Pendant que les couturières et les modistes font tous leurs efforts pour arriver à de nouvelles créations, les LINGÈRES parisiennes se distinguent par une mollesse de conception étrange. C'est à peu près toujours la même chose: des cols montants à coins rabattus et des sous-manches en cornet. Les bordures seules diffèrent: tantôt c'est une broderie blanche ou de couleur, tantôt ce sont des bandes en batiste de couleur rapportées et piquées sur les bords; et c'est tout. Les parures plissées, festonnées en plusieurs tons, sont également là toujours, et nul autre modèle ne cherche à les détrôner.

Nous en sommes réduites aujourd'hui à ne citer à nos lectrices que quelques jolies cravates nouvelles: les unes d'organdi blanc, entourées de biais écossais en foulard, — ce qui est original et coquet; — d'autres en organdi, à bouts triangulaires, brodées de de rouge cardinal: très-voyant, mais seyant. Citons encore des nœuds de cravate tout préparés, composés de coques en batiste blanche, surah gros bleu et rouge sombre, avec un coquillé de dentelle de fil. Enfin, la cravate « Petit abbé », dernier genre, se fait en linon blanc, bleu ou rose, dans les teintes pâles; elle consiste en un tour de cou simple et un rabat double, plissé très-finement, avec dentelle de fil basse et fine sur les bords.

Mary d'AUBERVILLE.

Description des gravures dans le texte.

P. N° 326.

SKATING-COSTUME. — Jupe de faille bleu marine toute plissée. — Tunique en filet de soie blanche, entourée de franges assorties, drapée et relevée sur le côté, avec nœud de ruban bleu à bouts flottants. — Cuirasse de faille noire, recouverte de filet blanc; double liséré bleu et blanc sur le bord inférieur. Boutons d'acier bleuté sur le milieu des deux vêtements. — Lingerie plate en batiste blanche, avec cravate rouge, nuance « cuir de Russie ». — Chapeau de paille noire. La passe, renversée, est doublé d'un coulé de faille bleue, avec groupe d'œillets rouges au milieu. Voile de gaze bleue enroulé autour de la calotte et mêmes fleurs au bas. — Souliers à bouffettes et bas de soie bleue à jours.

G. N° 667.

TOILETTES DE VOYAGE. — 1. *Duster-coat*, grande confection de drap léger, couleur feutre; sa forme est celle d'un *waterproof*, dont il ne diffère que par les manches. Celles-ci rappellent un peu la disposition des manches de la « visite »; elles font pèlerine comme ces dernières et se boutonnent sur le dos et le devant du vêtement. Les boutons, en os ou en nacre, se répètent au bas des manches, en deux rangées sur le milieu des devants, et en travers de la poche où ils sont posés sur un biais soulignant la tête ruchée. — Chapeau de paille à bordure de velours. Une écharpe de gaze écru entoure la calotte, se drapant derrière, avec une aile noire sur le côté.

2. Costume en faille gris foncé et filet de soie grise. — Jupons à traine, entourés de deux volants plissés et d'un autre volant froncé faisant le milieu. — Tablier et tunique réunis sur les côtés, avec encadrement de glands. — Cuirasse lisérée de gris clair et lacée devant par un lacet de cette nuance. Une pèlerine-écharpe en filet assorti, négligemment nouée devant, complète l'ensemble du costume. — Lingerie en organdi plissé. — Chapeau à fond de surah noir et passe de feutre gris; celle-ci, très-relevée au milieu, est bordée d'un galon noir et acier, avec groupe de géranium rouge. Mêmes fleurs au sommet de la coiffure, formant traine derrière.

G. N° 671.

CHAPEAUX ET LINGERIE. — 1. Garniture de coiffure ou de corsage, composée de longues bouclettes de ruban bleu, réunies en deux groupes avec des roses en branches. — Pour un corsage, il faudrait poser la garniture de l'épaule gauche au milieu du buste.

2. Chapeau de velours marron. Le fond, légèrement pointu, est entouré d'une écharpe en surah crème nouée derrière; un nœud alsacien de même ruban et une ruche de blonde anglaise garnissent le sommet. Bandeau de même dentelle et rose au milieu.

3. Chapeau de feutre gris (même modèle, vu de trois quarts, que le n° 6). La passe est ronde, le fond pointu, et sur le bord court une broderie légère. Coques de ruban caroubier fixées par un motif oxydé au pied d'une plume grise dont la pointe vient retomber sur le fond du chapeau. De ce point partent d'autres coques caroubier, qu'entoure une double chaînette assortie au motif oxydé, auquel elle est, du reste, assujettie. Un ruban entoure l'autre côté de la calotte, se retournant sur lui-même.

4. Toque de velours bleu marine, garnie sur le sommet d'un groupe de quatre coques en ruban assorti, d'une aigrette et d'une touffe de plumes de coq de bruyère. Boucles plates tombant derrière.

5. Fichu de dîner, composé d'une bande plissée et d'un col rabattu à deux pointes, en surah cardinal. Dentelles blanches à l'intérieur et à l'extérieur, et nœud assorti fermant le tout.

6. Chapeau de feutre gris (même modèle, vu de derrière, que le n° 3).

G. N° 681.

TOILETTES D'AUTOMNE. — 1. Costume de taffetas noir. — Jupons à traine, entourés d'un volant plissé à tête bouillonnée et ruchée. Deux écharpes superposées forment le tablier; leurs bords sont garnis de blonde anglaise noire et blanche; elles sont drapées à plis remontants, puis fixées toutes deux derrière. Un montant de taffetas, coulissé aux deux bords, orne le côté du tablier et constitue la poche; l'ouverture de celle-ci est garnie de dentelle assortie avec flois de ruban noir et blanc. Une tunique formant pouff et encadrée de dentelles semblables recouvre le jupon par derrière. — Cuirasse à pli postillon dans le bas du dos, entourée des mêmes dentelles formant fichu dans le haut. Manches étroites, ornées comme le reste.

2. Robe anglaise en drap du Thibet de couleur neutre. — Le devant, de forme princesse, est orné d'un pli creux au milieu et d'olives avec brides en passementerie noire. Au dos, qui est long et plat, se réunit une petite jupe à plis plats, avec nœud de ruban noir sur la couture. Poches sur les côtés et parements aux manches, le tout bordé de faille noire avec olives et brides assorties. — Chapeau de feutre, forme *Pifferaro*, garni d'un large velours caroubier soutenu par une boucle de jais.

PLANCHE G. N° 671. — DESCRIPTION, PAGE 434.



CHAPEAUX, LINGERIE, DÉTAILS DE MODES.

Modèles de chapeaux de M^{me} Cretté et Moussy (58, rue Neuve-des-Petits-Champs).

CHRONIQUE MONDAINE

Les voyages en France se multiplient de plus en plus, surtout depuis ces dernières années et en raison des facilités qu'offre l'organisation de nos lignes de fer. A peine les déplacements d'été sont-ils terminés, que, pour le beau monde, ceux d'automne commencent avec la vie de château, la chasse; puis vient le mouvement animé de la villégiature d'hiver, s'orientant vers les bords de la Méditerranée.

En attendant, les environs de Paris sont déjà envahis par la nuée des petits chasseurs dont le spirituel crayon de Cham nous a conservé les types variés, grotesques, naïfs et drôlatiques. Exemple :

Il est trois heures du matin, jour de l'ouverture. Monsieur s'est levé; tout son ménage est sur pied; il est à la recherche de son équipement de chasse. Que lui manque-t-il donc? Peu de chose: son fusil! Sa femme vient à son aide. — Croirais-tu que je ne peux pas retrouver mon fusil, lui dit-il, le visage blanc de désappointement. — Ce serait bien extraordinaire qu'il eût quitté la maison, répond la femme en souriant finement... un fusil qui ne veut jamais partir!

A Dieppe, on est voisin du plus beau pays de chasse *libre* qui se puisse rêver. En un tour de roue, on atteint le Tréport; de là au bourg d'Aulx, il n'y a qu'une heure de voiture; puis vient la baie de Saint-Valery, où l'on peut se livrer à la chasse de toutes les variétés possibles de sauvagines.

La réunion de Dieppe, sans arriver à la hauteur aristocratique de celle de Deauville, cette année, a été des plus remarquables par le nombre et le cosmopolitisme des visiteurs.

On y a vu des costumes de femme très-variés et tout à fait appropriés aux circonstances et à la température automnale qui nous est venue tout à coup.

Quelques-uns des mieux portés se composaient d'une jupe de soie foncée et d'un pardessus en drap, brodé de soie jaune, ou gris de fer, ou bleu marine. Les jupes étaient plutôt courtes que longues, calculées de manière à découvrir des brodequins brodés, au talon d'argent massif et très-haut chaussés, en cuir de nuance correspondant à celle du pardessus. Pour coiffure, une calotte de feutre également assortie à l'étoffe du pardessus, mais plus généralement grise ou bleue, enveloppée d'un long et large voile vert, faisant turban tout à la fois et écharpe, cette dernière croisée sur la poitrine et tombant très-bas de chaque côté; au côté gauche du chapeau, un bouquet de pensées sauvages amalgamées et avivées de mimosa, le tout retenu par un écusson d'argent massif de forme similaire à celle de l'agrafe du corsage.

Cet ensemble est jeune, frais, coquet, imprévu, charmant.

Quand on parle d'élégance et de bonne élégance, il serait bien difficile de ne pas rappeler cette succession de jolis mariages qui ont été célébrés à Paris dans ces derniers temps. Mais nous devons d'abord constater que la pluie ne fait pas rentrer seulement les bergères et les blancs moutons, elle fait aussi revenir les Parisiens. Il y a, depuis quelques jours, une reprise très-marquée dans la vie mondaine à Paris, et les clubs, qui étaient déserts, commencent à se repeupler. Nombre d'individualités parisiennes reparaissent çà et là dans les endroits publics, et l'Opéra revoit des visages connus.

Ces retours étaient faciles à constater, l'autre jeudi, à la cérémonie du mariage de Mlle Stolépine avec le comte Augustin Branicki, cérémonie qui a eu lieu à l'église Saint-Philippe du Roule.

Le comte Xavier Branicki, père du marié, est une des grandes honorabilités de la société parisienne au milieu de laquelle ses travaux littéraires, ses exploitations agricoles, l'aménité de son caractère, la valeur de sa conversation et sa très-grande fortune lui donnent un relief particulier.

La corbeille de la fiancée met en émoi toutes les cervelles féminines en ce moment. Il y a surtout le chapitre des diamants et bijoux, qui semble la nomenclature de l'écrin d'une fée, à en juger d'après ce qu'en dit le *Sport* :

« En dehors des maisons souveraines, le comte Xavier Branicki est peut-être en Europe le plus grand possesseur de pierreries et de perles. Le cardinal Antonelli, dont la collection de gemmes est cependant célèbre et qui se meurt si malheureusement en ce moment, n'a rien à côté du comte, et les fameux bijoux du feu duc de Brunswick n'étaient que de la pacotille à côté des siens. Il arrive souvent que des marchands s'adressent à lui pour compléter une parure, assortir un diamant, composer un collier de perles.

» D'après cela, on peut juger des bijoux offerts à la fiancée du comte Branicki. Il y a entre autres deux colliers de perles, l'un à plusieurs rangs, l'autre formé de paragonnes incomparables, grosses comme des noisettes et serrant le cou en collier de chien. Un collier de diamants à trois rangs. Une parure d'émeraudes, qui n'a d'égale que celle justement célèbre de la baronne de Seebach. Une aigrette, qui est un éblouissement de rubis, d'émeraudes, de diamants et de saphirs. Que sais-je encore?

» Un seul médaillon offert à sa bru par le comte Branicki, n'est pas estimé moins de cent quarante mille francs. Ce sont les mines de Golconde métamorphosées en corbeille de noces. »

Parmi les bijoux héréditaires de cette famille, il en est deux que nous croyons exceptionnels dans le monde: ce sont deux saphirs dont l'origine est intéressante.

L'un d'eux fut donné à Jean Sobieski, roi de Pologne, lorsqu'en 1683, appelé au secours de l'Autriche, il délivra Vienne, assiégée par Kara-Moustapha, dont les bagages et le trésor avaient été mis à sac. La famille de Branicki s'allia aux Sobieski et devint, par cette alliance, possesseur de cet admirable joyau.

L'autre saphir fut acheté, il y a dix-huit ou vingt ans, par la mère du comte Branicki actuel. Il provenait du pillage d'un temple hindou lors de la prise de Delhi par les Anglais au moment de la révolte des cipayes, et ce saphir était l'ombilic de la divinité. Lorsqu'il fut vendu, on mit pour condition que pendant dix ans ce saphir ne paraîtrait pas en Angleterre.

On a vu ces deux joyaux, il y a quatre ou cinq ans, à Vienne, lors du mariage d'une des nièces du comte Branicki. Ils sont grands, chacun, comme une pièce de cinq francs en argent, et n'ont pas de similaires connus; par conséquent, la valeur ne peut pas en être fixée commercialement.

La noblesse de France n'est pas en reste de beaux mariages avec la noblesse polonaise. Mlle de Chaumont-Quitry, parente de la maréchale de Mac-Mahon, une des plus jolies et des plus spirituelles jeunes filles du faubourg Saint-Germain, devient la femme du comte de Lubersac. La maison de Lubersac est une des plus anciennes du Limousin.

L. S.

ECHOS DE LA MODE

Jolis les costumes de Deauville, mais un peu cherchés. Lorsqu'on cherche et qu'on trouve, il n'y a que demi-mal. Le genre bergerie semble avoir été choisi entre tous. Des casaques rouges et des bas bleus à ressusciter George Sand, des vestes bretonnes à enivrer Paul Féval. Autrefois, à Trianon, on enrubanait sa houlette, on était dans l'idylle; à présent, on est dans le champêtre. De la toile bise, de la vendéenne à raies roses, des corsages de laine coquelicot sur des costumes de jaconas. L'année prochaine, on verra des sabots.

A la fête de jour du Skating, toutes fermières ou gardeuses de moutons, peut-être bien quelques gardeuses d'oies. — La comtesse T... ou la Meunière du Moulin-Joli: jupe blanche en linon,



L. N° 93.

relevés
de pages
liens
en lit
certain
furent
la po
au bo
suis. T
à nous
cames.
ad, bla

Talenti
Une lo
sur ne
aligne
l'argent.
gris. d
l'air, s
un poi
de d'uo
l'argent.
l'argent.
Le mé
ne trad
la Dyck
certaine
un rou
Les bil
t de B.
que un
voter av

R. de
deurs,
pouvoir
C'est tr
l'air et
liberté pe
hiles et
elleme
Les ho
pe s'uni
pour les
rpondu
dans l'es
le respec
Ce qui
c'est l'im
attention
digne e
sonne.
En vo
à sortir
employ
heurtier
suis, r
Les s
nombre

relevée en laveuse et toute doublée de popeline rouge; corsage de paysanne à petites basques carrées; chapeau de paille à plumes bleues et rouges. — La princesse de S... ou la Laitière et le Pot au lait : en toile bleu paysan, avec une casaque rouge; de vraies couleurs de faïence vieux Delf. — La baronne de X... ou la Fermière a des écus : en batiste écrue, la tunique relevée dans les poches.

Au bal, autre genre, mais une invasion conquérante de la fantaisie. Tous les corsages différents des robes. Enormément de jupes de mousseline blanche avec des broderies anglaises, des valenciennes, des malines, et le corsage laitière en faille rose, bleu de ciel, blanc ivoire.

* * *

Toilettes d'automne pour châteaux :

Une longue jupe tout unie, en velours léger gris-cendre, qui, pour ne pas gêner la marche, se relève, à l'aide d'une agrafe en filigrane d'argent, sur une jupe de satin gris trois fois galonnée d'argent. Avec cela, l'habit Louis XIII en épaisse soie grise à grains, délicatement brodé en fil d'argent. Les manchettes, en batiste, sont plissées; sous le col pareil se noue une cravate en vieux point. Le feutre gris Louis XIII, gansé d'argent et empanaché d'une immense plume grise. Les gants en daim gris brodés d'argent. Le soulier Molière en peau grise, avec nœud en ruban d'argent.

Le même costume est reproduit en marron d'une teinte chaude, avec broderies et agréments d'or, et en nuance caroubier ou rouge Van Dyck (c'est tout un), brodé d'argent. La jupe de ce dernier costume est en velours noir, le jupon sur lequel elle se relève en satin rouge Van Dyck.

Ces toilettes sont destinées à trois sœurs : M^{me} de R..., de V... et de B..., qui ont toutes les trois la même tournure, le même type un peu fier, le même grand air, absolument requis pour porter avec aisance ce simple et noble costume.

X. V.-P.

LE RESPECT D'AUTRUI

M. de Marcère, ministre de l'intérieur, a tracé, dans un récent discours, des enseignements utiles, à l'aide desquels chacun doit pouvoir se conduire soi-même, vivre par soi-même.

C'est très-bien, mais ce que personne n'a encore songé à populariser chez nous, c'est le savoir-vivre et les vraies notions de la liberté pratique, celle qui contribue à rendre les relations sociales faciles et douces, et qui atteste qu'une nation, par ses mœurs, est réellement digne de la liberté que lui octroient les institutions.

Les hommes de notre temps se figurent qu'être libres, c'est ne pas subir de contrôle, c'est pouvoir agir à sa guise et sans égard pour les convenances d'autrui. Cette erreur capitale est très-répendue et il serait bien à souhaiter qu'on parvint à la modifier dans l'esprit des foules. La véritable loi de toute sociabilité, c'est le respect d'autrui.

Ce qui s'oppose le plus en France à l'expansion de cette vérité, c'est l'infatuation individuelle. Vous dites à un monsieur : « Faites attention, il y a un fossé dans ce chemin ! » — Il prend un air digne et vous répond : « Monsieur, je ne reçois d'avis de personne. »

Un voyageur est monté sur l'impériale d'un wagon, il s'obstine à sortir sa tête et son bras hors du wagon : « Monsieur, lui dit un employé, prenez garde, le convoi de retour en passant peut vous heurter et vous broyer le bras ou la tête. — J'ai payé mes trente sous, répond le voyageur, j'ai le droit de faire ce que je veux. »

Les Anglais et les Américains eux-mêmes admettent des limites nombreuses dans l'usage des libertés.

C'est en vertu du principe de la vraie liberté qu'il ne vous est pas permis, par exemple, si vous occupez une chambre au-dessus de la mienne, d'y mouvoir à votre gré, c'est-à-dire bruyamment, de bousculer vos meubles, et même de marcher fort et de troubler ainsi mon repos !

Vous vous imaginez certainement aussi, mais à tort, que le droit de fumer implique celui de fumer au nez d'autrui. Eh bien ! vous appartiendriez bon gré malgré à la catégorie des hommes mal élevés et tout à faits ignorants de ce qu'est la liberté, si, profitant des immunités que vous accorde la sordidité calculatrice d'un maître de café ou de restaurant, vous fumiez à table sans égard pour la convenance de votre voisin.

Il ne vous est pas loisible, sachez-le, au théâtre, d'arriver à l'heure qu'il vous plaît, si cette convenance personnelle peut devenir une nuisance pour les autres. Il faut arriver à la place qui vous est réservée avant le lever du rideau ou dans les entr'actes, et ne point se permettre d'interrompre l'intérêt d'une situation scénique. Celui dont vous troublez le plaisir a le droit de protester et de vous empêcher de passer.

Plus encore, vous n'avez pas le droit, quelque rigoureux que cela vous paraisse, de vous faire suivre de votre chien dans un établissement public, encore moins dans un compartiment de voiture. Le chien là est une nuisance pour tout autre que pour vous. Le chien est nauséabond, importun et empucé. Gardez cela pour vous et n'en réglez pas autrui.

Encore plus fort ! Vous n'avez pas même le droit de parler haut avec un des vôtres dans une voiture publique, diligence ou chemin de fer, de manière à ce que les étrangers entendent votre conversation ; ils n'ont que faire d'être mis au courant de vos affaires ou d'entendre les propos qu'il vous plaît de débiter. Votre entretien à haute et intelligible voix n'est qu'une intrusion. Jugez, d'après ces babioles, si vous avez les vraies notions de la liberté.

En un mot, il n'y a pas de liberté en vertu de laquelle on puisse nuire aux autres ou même contrarier leurs convenances.

Le respect d'autrui est la règle et la mesure de toute liberté possible. Ses applications sont nombreuses, trop nombreuses même pour qu'on essaye de les indiquer ici, mais il suffit de porter en soi ce sentiment, d'en avoir le culte, pour être digne des libertés d'un autre ordre dont en France on se préoccupe souvent outre mesure en faisant trop bon marché de celles qui assurent la douceur, le calme et la dignité dans les relations sociales.

Eugène CHAPUS.

A FÉLICIEN DAVID

Belles et calmes nuits, cieux chargés d'indolence,
Toujours bleus, toujours purs et toujours étoilés !
Jours torrides, rayons ardents, jamais voilés,
Feux dont rien n'adoucit jamais la violence !

Harems voluptueux, hamacs où se balance
Doucement la sultane aux regards emmiellés,
Insondables déserts dont les sables brûlés
N'ont jamais entendu qu'un horrible silence !

Maître, tout l'Orient se révèle à ta voix ;
Oui, je ne l'entends pas seulement, je le vois :
Ses merveilles pour moi ne sont plus lettres closes.

Ta musique me fait rêver d'étranges choses ;
Elle jette en mon cœur ému, tout à la fois,
La clarté des soleils et le parfum des roses !...

Paul COLLIN.

PLANCHE G. N° 681. — DESCRIPTION, PAGE 434.



TOILETTES D'AUTOMNE

Modèles de M^{me} Bréant-Castel (rue du Quatre-Septembre, 19).



Jules Davood

Goussier

1352

A. Leroy, imp. r. des Mairies, 66

M. Goussier & Fils Ed^{rs} Paris

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue de Richelieu, 92

Coiffes de M^{lle} Batallon, r. Chérese, 5. Rubans et Passementerie A La Ville de Lyon.

Corsets de P. de Plument, r. Vivienne, 33. Parfumerie Oriza de L. Legendre, rue S. Honoré, 207.

Machines à coudre de H. See ling, B. Sébastopol, 70, et r. N^o des Petits Champs, 97.

Entered at Stationers' Hall

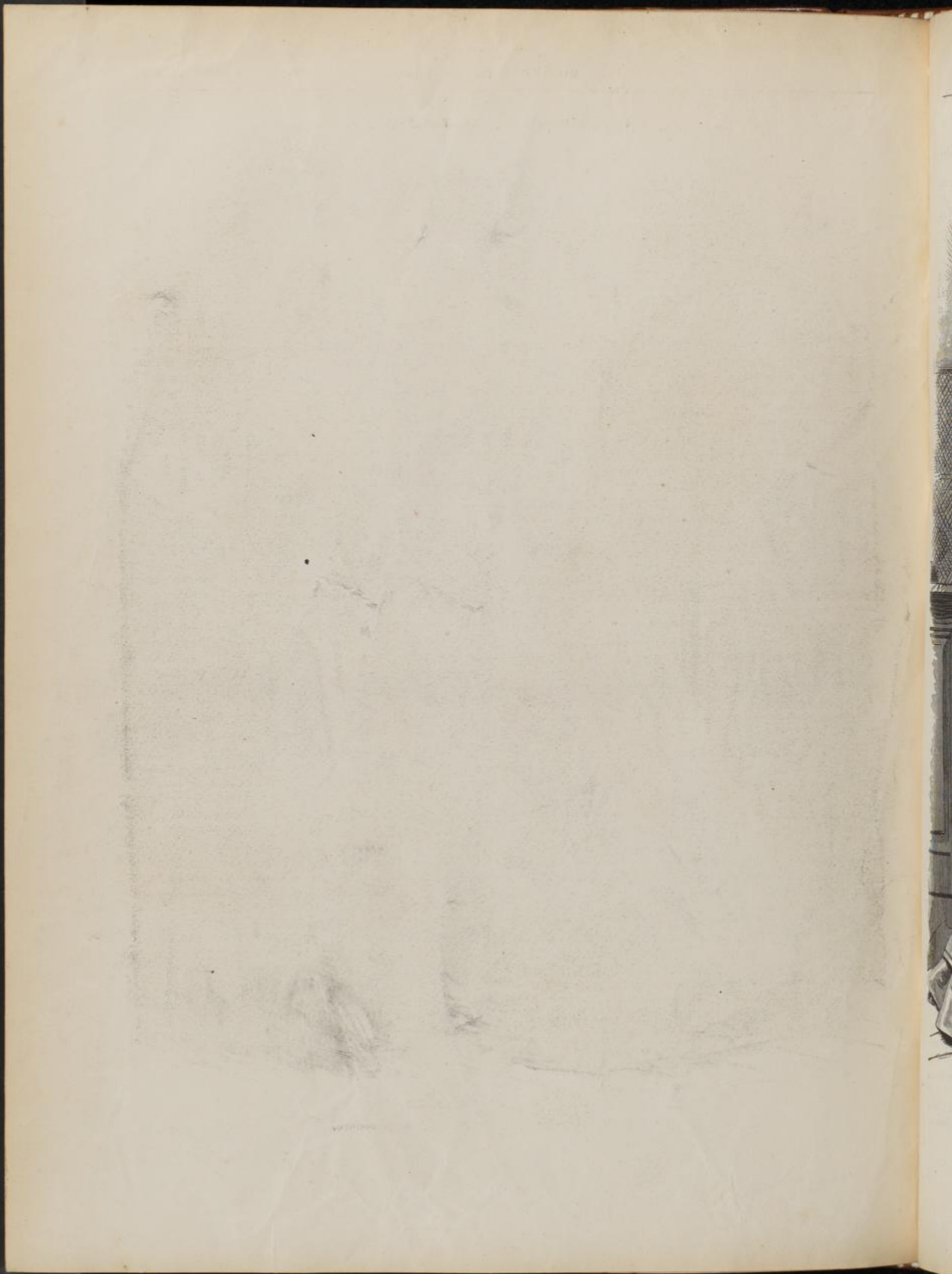


PLANCHE G. N° 667. — DESCRIPTION, PAGE 434.



TOILETTES DE VOYAGE

Nouveau modèle de « Duster-coat » ou cache-poussière.

LES ABSENTS N'ONT PAS TORT

(HISTOIRE PARISIENNE)

III

Le lendemain matin, chez Tortoni, le vicomte Gontran de Beauséjour et M. de Francastel déblatéraient entre eux contre cet inconnu, ce monsieur... chose, qui s'était glissé dans une maison honorable en s'y donnant les airs d'homme essentiel. Ils étaient d'autant plus furieux qu'il leur avait été impossible de se procurer aucun renseignement sur cet intrus, et que, tout en l'accusant d'indiscrétion, ils étaient obligés de rendre justice à son mérite.

A la même heure, une autre conversation avait lieu entre M. Ristain et sa fille. Toute la matinée, Albertine avait paru soucieuse, inquiète, d'autant plus qu'elle ne pouvait parler du sujet qui la préoccupait, et qu'il lui fallait assigner à son ennui un motif de fantaisie. Malheureusement il faisait très-beau : impossible de se plaindre du mauvais temps. La fête de la veille s'était très-bien passée : impossible d'en déplorer l'ordonnance. Et puis, quelle raison Albertine pouvait-elle avoir d'être triste, avec un père qui l'idolâtrait et ne lui laissait pas même former un désir, au sein d'une vie toute dorée, en face des exquises superfluités du luxe et de l'art? Vraiment, elle était trop heureuse, chose effrayante : car, lorsqu'on arrive à cette limite d'un terrain toujours fleuri, un ravin coupé à pic en forme nécessairement la bordure.

Contre sa coutume, Albertine, avant l'heure du déjeuner, avait été trouver M. Ristain dans son cabinet. L'excellent homme reçut cette visite comme une bonne fortune; il leva sa tête penchée sur un bataillon de chiffres, et prit un sourire qui commençait à une addition pour aboutir au charmant visage d'Albertine. Celle-ci ne souriait pas : quelque effort qu'elle fit pour apporter un air de bienvenue, elle était préoccupée. Cela expliquera que, après avoir tendrement embrassé son père, elle alla sans parler toucher à tous les registres, et remuer les papiers couverts des hiéroglyphes de la Banque.

M. Ristain la suivait par-dessus ses lunettes, d'un œil investigateur et malin. Pourquoi était-elle venue? pourquoi paraissait-elle porter tant d'intérêt aux paperasses du cabinet? Ni l'un ni l'autre ne se hasardait à rompre le silence : car il en est de ce silence mystérieux entre un père et sa fille comme de cet intervalle qui sépare les premiers éclairs du premier coup de tonnerre. On attend... le cœur bat... Qu'est-ce qui va se passer?

Cependant Albertine comprit qu'il lui appartenait d'aborder l'entretien; l'aborder de front, c'eût été démentir la vieille tactique féminine : elle prit donc un léger détour.

— Cher père, dit-elle en s'asseyant et croisant ses blanches mains, je viens de recevoir un billet de la marquise de Floréac. La bonne marquise doit quêter aujourd'hui même à Saint-Louis d'Antin, à la suite d'un sermon de charité pour les jeunes détenus, œuvre bien intéressante, tu sais. Elle me propose de m'associer à la quête.

— A merveille, dit M. Ristain, c'est chose que j'approuve fort, et je suis enchanté que tu quêtes. Tu auras soin de mettre deux cents francs dans le fond de la bourse, cent pour toi et autant pour moi.

— Que tu es généreux!... s'écria la jeune fille, sautant au cou de son père.

Le sujet était épuisé, et pourtant Albertine ne se sentait pas encore le courage d'aborder ce qu'elle était venue dire. Quant au banquier, il attendait autre chose; car, évidemment, Albertine eût bien pu, à table, parler du sermon de charité et de la quête qui lui était proposée.

— A propos... dit-elle, irons-nous, ce soir, chez la baronne de Ponthieu?

— Pourquoi pas, mon enfant, si cela te plaît et si tu n'es pas trop fatiguée de notre fête!

— Cela ne me déplairait pas, mais j'avoue que j'éprouve un peu de lassitude. Nous avons eu tant d'émotions!

— Comment? des émotions charmantes! Tout a tourné au mieux, grâce à l'obligeance de M. X...

— De M. X...?

Le banquier se gratta le front.

— J'avoue à ma honte que j'ai oublié de finir par où j'eusse dû commencer. Croirais-tu, chère petite, que je n'ai pas songé à m'enquérir du nom de ce mystérieux et aimable inconnu qui est venu si gracieusement à notre secours!

— Ah! vraiment?... dit Albertine d'un air fâché. Mais d'abord explique-moi donc comment il se trouvait chez nous?

— Il me serait d'autant plus difficile que je l'ignore complètement moi-même; mais voici ce que je suppose et ce qui arrive quelquefois : un de ses amis lui avait sans doute donné rendez-vous chez moi pour me le présenter, à titre d'étranger. Ce Russe, n'ayant pas rencontré ledit ami, se sera hasardé à entrer seul, et, une fois dans la foule, il aura craint de se présenter lui-même. Il était là, poussé par les uns, poussé par les autres, regardant et écoutant, lorsqu'a eu lieu notre double aventure de la comédie et du duo.

Albertine avait réfléchi.

— Ne penses-tu pas comme moi, ma mignonne? demanda M. Ristain.

— Eh bien! non, répondit la jeune fille. Quelque chose me dit que les causes ne se sont pas ainsi enchaînées. Cet étranger n'avait pas l'air d'avoir songé à se procurer un introducteur. Mais comment était-il chez nous? voilà ce que je ne m'explique pas, quelque vraisemblables que soient tes suppositions.

Le banquier ne put s'empêcher de bondir sur son fauteuil avec un mouvement d'indignation.

— Alors ce monsieur se serait donc moqué de nous!

Mais, à l'instant même, il remarqua sur les traits de sa fille un certain trouble triste.

— Non, non, dit-il, se ravisant aussitôt, je ne puis me l'imaginer.

— Et tu as raison, cher père; car, si tu es juste, tu avoueras que cet étranger a été d'une convenance parfaite, d'une obligeance au-dessus de tout éloge. Quelles bonnes manières! comme il cause bien! La plupart des jeunes gens à la mode sont loin de lui ressembler.

— Voyez-vous ça!... J'espère que tu l'apprécies!

— Oui, parce que je sais que plusieurs personnes ne se feront pas faute de le décrier.

— Qui donc?

— Ah! ne me force pas à les nommer. Tes préférés, par exemple.

— Là! encore de l'injustice; tu n'es pas équitable pour eux. De Beauséjour et Francastel sont tous les deux fort bien, chacun dans son genre.

— En effet, si l'un manque de raison, l'autre s'en est fait une d'emprunt.

— Ces petites pensionnaires sont d'une sévérité!... Je me garderai bien de rapporter à ces messieurs ton jugement sur leur compte, car il est dur. Comment, au contraire, peux-tu être si indulgente pour un inconnu, pour un héros de bal que tu ne reverras sans doute jamais?

— C'est là ce qui te trompe. Cet étranger est un homme poli, qui ne manquera pas d'envoyer sa carte chez nous.

— Je n'en répondrais pas, dit le banquier en se levant. C'est, avant tout, un original, et je me suis toujours méfié des originaux, comme des poètes et des artistes.

Albertine ne jugea pas à propos d'insister : elle comptait sur la carte, et elle s'en remit au temps pour lui donner raison.

La carte ne vint pas dans la journée... Le soir, Albertine n'alla pas chez la baronne de Ponthieu !

IV

Cependant Dimitri avait, au réveil, repassé dans sa mémoire les événements de la veille, et il frémit de sentir combien il en était préoccupé.

L'image d'une jeune fille blonde et douce revenait sans cesse devant ses yeux. Vainement s'efforçait-il de l'en éloigner ; elle s'y replaçait toujours avec l'autorité de la grâce et de la modestie.

« C'est étonnant, se dit-il, je n'eusse jamais imaginé qu'un simple badinage pût entraîner des suites sérieuses. Non, je m'exagère les choses. Je n'aime pas, je ne saurais aimer, je ne veux pas aimer cette jeune fille. A quoi bon ? Ce serait folie. Il y a un monde entre nous. Cependant ce monde moral, quelque étendu qu'il soit, ne suffit pas à la prudence. Je ferai bien d'y ajouter une petite distance de trois à quatre cents lieues. Mon permis de séjour à l'étranger embrasse l'Italie. Je partirai pour Rome. Il y a longtemps que je rêve une visite à la ville éternelle. J'ai besoin de voir si Saint-Pierre vaut le Kremlin. »

Il s'affermir dans cette résolution par des moyens factices, par des raisons artificielles. Son simple bon sens lui disait qu'il n'y a pas un monument, si beau qu'il soit, — fût-il Saint-Pierre de Rome, fût-il le Kremlin ou le Louvre, — qui vaille le regard, la présence et la voix d'une femme aimée. Mais il était décidé à étouffer les raisonnements de ce genre.

Seulement il ne fit pas ce qu'il eût dû faire en face d'une détermination aussi politique : à savoir, de partir le jour même. A-t-on deux fois de l'énergie dans sa vie ? Déjà il lui en avait tant coûté d'être fort auprès de la princesse Olga.

Non pas qu'il songeât à revoir Albertine. Mais il était dans la même ville qu'elle ; il respirait le même air, et loin de tenter de la revoir, il résista à la loi des convenances, qui lui prescrivait de mettre sa carte chez M. Ristain. Bien plus, de peur d'être rencontré et reconnu, il n'alla nulle part durant quelques jours.

V

— Eh bien ! ma chère enfant, disait le banquier à sa fille, tu vois que l'étranger ne connaît pas les usages ; sa carte n'est pas venue.

Albertine baissa la tête. Était-ce pour cacher une larme furtive ?

Elle croyait l'avoir cachée. Un père s'aperçoit de tout. M. Ristain avait vu cette larme... Elle lui était tombée brûlante sur le cœur.

Il comprit en ce moment pourquoi, depuis six jours, sa fille n'avait témoigné que de la répugnance pour les plaisirs qu'autrefois elle acceptait, sinon avec empressement, du moins avec soumission et déférence. Il fut tenté de prendre les mains d'Albertine et de la questionner, mais au même instant on annonça la visite de M. le vicomte de Beauséjour.

M. Ristain laissa s'échapper un « Ah ! » de satisfaction. Le vicomte lui apparaissait comme un sauveur. Pourtant M. de Beauséjour n'avait rien sauvé, à commencer par sa fortune.

— Enfin, c'est vous, dit le banquier ; il y a des siècles qu'on ne vous a vu !

— Deux jours, cher monsieur, et je n'eusse pas fait attendre ma visite suivante, n'était la crainte que j'avais de vous importuner.

— Vous... jamais ! Allons donc !

— Pardon... mais il m'avait semblé que la conversation fatiguait mademoiselle.

Gontran interrogea du regard le visage d'Albertine, qui resta froide sans démentir l'interprétation.

— Ne faites pas attention, se hâta de dire M. Ristain ; je crois me rappeler que ma fille avait la migraine.

— Pardon, papa, dit Albertine, jamais je ne me suis mieux portée que ces jours derniers.

Il y eut un moment de silence et d'embarras.

— Venez-vous me demander à déjeuner ? dit le banquier.

— Non, merci ; je viens seulement vous avertir, — ou vous rappeler, — qu'il y a aujourd'hui *steeple-chase* à la Marche, et que ce sera magnifique. Vingt-quatre chevaux sont engagés ; les plus célèbres écuries seront représentées ; lord Cockburn fait courir *Alcibiade* et *Tom-Patrick* ; hein ? le comte des Autours envoie *Miss-Petticoat* et *Evelina*... Voyez ! Tout ce qu'il y a de pur-sang sur le *turf*. Je compte que vous viendrez à cette fête hippique avec mademoiselle, qui est une de nos amazones les plus gracieuses et les plus accomplies.

— Comment donc ! s'écria M. Ristain, vous savez ma passion pour le cheval. Quant à ma fille, je pense qu'elle se fera un plaisir de m'accompagner.

— Si tu le veux absolument, dit Albertine, je ferai cette promenade, mais j'avoue que cela me fatiguerait. Depuis quelque temps...

— Jamais votre santé n'a été meilleure, interrompit le vicomte. De grâce, mademoiselle, ne m'inspirez pas d'inquiétude.

Albertine sentit le persiflage et le repoussa en disant avec fierté :

— Je puis quelquefois accompagner mon père au Bois ; mais je trouve que la place d'une femme de mon âge n'est pas dans une course.

— Allons, allons, dit le banquier, pour ne pas refuser complètement ce pauvre vicomte, qui est l'obligeance même, je lui tiendrai compagnie...

Le vicomte dissimula une grimace.

— Mais, toi, il faut que tu lui promettes d'aller ce soir à l'Opéra, où il y a un début intéressant et où, depuis une semaine, tu n'as pas mis le pied.

— Soit, mon cher père, dit Albertine.

Et, saluant M. de Beauséjour, elle fit un mouvement pour se retirer.

— A propos, dit Gontran, est-ce que vous n'avez plus entendu parler du mystérieux étranger ?

Albertine, qui allait sortir, resta près de la porte, paraissant chercher quelque chose sur le piano.

— Ma foi, non, dit M. Ristain.

— Je le crois bien, si ce qu'on raconte est exact. Les avis sont partagés... Vous savez qu'on ne l'appelle que *M. de Chavigny*... *Chavigny*, ça lui fait toujours un nom. Il y a des paris : les uns prétendent qu'il loge dans le palais de la Belle au bois dormant ; d'autres, qu'il a été arrêté pour dettes le lendemain même de votre bal... et ce n'est pas invraisemblable, si c'est vrai. D'autres enfin affirment (et je ne serais pas éloigné d'être de leur avis) que c'est tout bonnement un affidé secret d'un gouvernement étranger, lequel se glisserait dans les maisons honnêtes, afin d'y récolter d'utiles découvertes...

C'en était trop. Albertine ouvrit vivement la porte du salon et rentra dans sa chambre, où, devant sa gouvernante, elle fondit en larmes, sans que la bonne M^{me} Dubuisson pût obtenir d'elle un seul mot d'explication.

« Mon Dieu ! mon Dieu ! pensait la brave dame dans sa petite philosophie, si les opulentes héritières se mettent aussi à pleurer, que restera-t-il donc aux pauvres filles sans dot, qui n'ont pas d'autre consolation que de s'affliger?... »

VI

Fidèle à la promesse qu'il avait faite au vicomte, M. Ristain partit avec lui vers midi, et ils prirent ensemble le chemin du Bois de Boulogne. C'était une occasion précieuse pour Gontran ; il ne manqua pas de la mettre à profit, et, tout en marchant au pas, d'étaler ses parchemins, de vanter ses alliances, de faire parade de ses protecteurs, de se poser, en un mot, comme un gendre indispensable.

Dans un autre temps, Ristain l'eût écouté avec intérêt et faveur. M. de Beauséjour était loin de lui déplaire, et le banquier se sentait d'ailleurs en état de payer quelques dettes du jeune homme. Mais maintenant, il ne pouvait se dissimuler que sa fille bien-aimée avait du chagrin : or c'était la première peine qu'il lui eût vue. Il s'était trop habitué à lui faire fouler un tapis de roses, et il ne s'était pas plus préparé qu'il n'avait su la préparer elle-même à ces épreuves cuisantes, qu'il faut envisager d'avance, afin d'être assez fort pour les soutenir, au jour où elles se produisent. C'est un fort de se faire la vie trop belle et de ne pas s'attendre à l'ouragan. La joie ne doit être considérée que comme l'avant-goût de la douleur.

Ce qui désolait surtout M. Ristain, c'est qu'il ne pouvait se dissimuler la véritable cause du chagrin de sa fille, et qu'en sa qualité de banquier, cette cause lui paraissait tout simplement absurde ; outre qu'il y avait impossibilité de satisfaire la curiosité d'Albertine. L'étranger avait disparu, et les recherches que M. Ristain avait fait faire sous main pour découvrir sa trace étaient restées infructueuses.

Soudain il tressaille... Un cavalier lancé au grand trot vient de passer près de lui, et M. Ristain croit l'avoir reconnu. Il pique vivement son cheval, qui se cabre et part... Mais l'autre avait déjà une grande avance. Le banquier ne se décourage pas ; il prend le galop et rejoint au tournant de l'allée celui qu'il poursuivait.

— Monsieur !... s'écria-t-il, bien qu'essoufflé.

Le cavalier se retourna. C'était Dimitri.

Non, Christophe Colomb, en face de son monde nouveau, ne dut pas ressentir plus de joie que n'en éprouva le pauvre père en tenant ce fugitif, ce mythe, cette ombre, cet être sans nom. Assurément ce n'était pas pour lui-même qu'il se sentait heureux et qu'il remerciait le ciel, — c'était pour son enfant.

Dimitri ne songea plus qu'à s'exécuter de bonne grâce.

Arrêtant aussitôt son cheval, il se pencha et tendit la main au banquier en disant avec son plus aimable sourire :

— Pardon, monsieur, mille fois pardon de vous avoir fait courir ainsi. Croyez que si j'avais eu le plaisir de vous apercevoir...

— Ne vous excusez pas, je vous prie, dit M. Ristain. Ne voyez dans cette course qu'un désir très-naturel de vous remercier des services que vous avez bien voulu me rendre.

— Ah ! par exemple ! s'écria M. de Schouloff, vous me comblez de confusion, moi qui ai tant d'excuses à vous faire ! J'eusse dû, dès le lendemain de votre bal, mettre ma carte chez vous. C'était le plus simple devoir de politesse.

— N'en parlons pas... interrompit M. Ristain, craignant que son homme ne lui échappât encore ; mais soyez assez bon pour me dire maintenant qui j'ai eu l'honneur de recevoir chez moi.

— Très-volontiers, monsieur, et il en est bien temps. Je suis le baron Dimitri de Schouloff, colonel aux cuirassiers de la garde de S. M. l'empereur de Russie ; je demeure à l'Hôtel du Louvre, et si je ne vous ai pas donné signe de vie, c'est que chaque jour je croyais partir pour l'Italie.

— Ah ! vous partez pour...

— Oui, oui, des raisons impérieuses m'y obligent.

— Eh bien ! si vous pensez avoir un tort envers moi, il faut le réparer aujourd'hui même.

— Fournissez-m'en l'occasion, et je la saisirai avec empressement.

— Il faut, ce soir, venir à l'Opéra dans ma loge. Me le promettez-vous ?

Le baron hésita un moment, puis répondit :

— Je vous le promets.

Tout cela s'était passé rapidement, pas assez cependant pour que le vicomte, qui s'était mis à la poursuite de M. Ristain, ne fût arrivé au moment où s'échangeaient les dernières paroles. Il frémit de dépit, car il avait reconnu l'étranger, et il lisait la satisfaction sur le visage du banquier.

— Fort bien, se dit-il, toutes les faveurs, toutes les gracieusetés pour les nouveaux venus.

Dimitri pressa la main de M. Ristain, adressa un léger salut au vicomte, et prit la direction du lac.

— Ah ! ah ! dit Gontran, vous avez donc enfin retrouvé votre homme !

— Précisément, et ce n'est pas malheureux.

— Peste ! on croirait que vous avez découvert le plus riche placer de toute la Californie. Franchement, monsieur Ristain, vous êtes de bonne composition. Il me semble que ce monsieur ne mérite guère vos avances.

— Des avances !... répéta le banquier choqué ; je ne lui en ai point faite.

— Quoi ! n'est-ce rien que d'admettre cet inconnu dans votre intimité, que de l'inviter à venir dans votre loge ce soir même.

— Tiens, vous aviez entendu ?

— Parfaitement, et je vous ai admiré, après le sans-gêne que ce monsieur avait déployé envers vous.

— Écoutez, mon cher, ne vous hâtez pas de le condamner, quelque irrégulière que sa conduite ait pu vous paraître.

— C'est pour vous que je dis ça.

— Je vous en remercie ; mais attendez les explications qu'il me donnera.

— Parbleu ! il aura toujours d'excellentes raisons.

— Vous avez de l'humeur ?

— Non, mais je suis jaloux de votre considération.

— Soyez tranquille, je saurai la faire respecter moi-même. Quant à la personne que vous ciblez de vos traits, c'est un gentilhomme russe, un colonel.

— Un prince sans doute !... Ils sont tous princes, en Russie.

— Il se contente d'être baron ; et pour vous dire son nom, c'est M. de Schouloff.

Gontran se mordit les lèvres et garda le silence. Il flairait un rival des plus dangereux.

De son côté, M. Ristain roulait une idée dans sa tête, et, bien qu'il lui en coûtât de l'exprimer, il ne put la contenir davantage.

— Cher ami, dit-il, je vais vous paraître un peu étrange ; mais, tenez-vous absolument à ma compagnie pour le *steeple-chase* de la Marche ?

— Comment donc ? J'y tiens beaucoup ; elle m'honore trop...

— Ce sont des compliments. Mais allons au fond des choses et soyons sincères. J'aimerais assez retourner chez moi en ce moment, et si vous me permettiez de vous quitter, vous m'obligeriez.

Le vicomte sentit qu'il était en face d'un désir prononcé, et il se garda bien de contrecarrer un homme qui donnait 600 000 francs de dot à sa fille. Aussi fut-ce de l'air le plus gracieux du monde qu'il répliqua :

— Dès que vous avez affaire, cher monsieur, je ne veux du tout vous imposer ma compagnie et changer en gêne un plaisir. Je vais poursuivre seul ma route, vous laissant libre de revenir à Paris.

Ils se séparèrent ainsi, l'un ravi de rapporter le plus tôt possible une bonne nouvelle à sa fille, l'autre maudissant de tout son cœur la Russie et les Russes.

Alfred DES ESSARTS.

(La suite au prochain numéro.)

Description de la gravure coloriée n° 1352 C.

TOILETTES D'AUTOMNE. — 1^o Costume en armure grise et sicilienne noire. — Jupon à traîne, entouré d'un premier volant qui est surmonté devant d'un autre volant plus petit, puis d'un large bouillon à tête coulissée et rentrée; derrière se trouvent deux bouillons placés de la même façon. — Confection *luès*, se prolongeant en pointe assez bas sur le devant du jupon, tandis que le dos est comparativement court. Dentelle, petite frange et passementerie sur les bords. Une bande plastron, garnie de brandebourgs en passementerie, ferme le vêtement. — Pélerine courte (qu'on met à volonté), coupée dans le bas devant pour simuler un col dont les bords sont marqués par un double rouleauté. Passementerie et dentelle au bas de la pélerine. Les manches sont ornées de plissés et d'un parement entouré de dentelle. — Capote à fond mou, en épingline grise, et passe de feutre crème, ornée d'une guirlande de pensées. — Tour de tête en tulle et petite blonde; barbes mentonnières en dentelle noire.

2^o Costume en taffetas brun tourterelle et limousine grise à rayures assorties. — Jupon à traîne, entouré d'un volant froncé qui se trouve séparé d'une tête rentrée par un large biais. — Tablier carré, boutonné au jupon sur les côtés, de manière à soutenir les plis qui forment le pouff. — Cuirasse à col et plastron de taffetas; celui-ci, placé au milieu du devant et du dos, est encadré de boutons. Les parements des manches et les poches sont en taffetas, avec boutons semblables aux autres. — Lingerie plate en toile. — Chapeau de feutre noir, garni de marguerites dessus et dessous, avec barbes mentonnières en gaze crème.

Description de la gravure coloriée n° 1353 D.

Substituée à la gravure n° 1352 C, pour celles de nos abonnées qui en ont fait la demande.

1. Nœud de corsage ou de coiffure, à volonté, composé d'une barbe de dentelle coquillée dans le haut et pendante au bas. Quatre coques de velours écarlate s'appuient sur le coquillé, et une bride de velours forme le centre en enveloppant le tout.

2. Chapeau en velours épinglé couleur tourterelle. Fond mou et passe plate bordée de velours noir. Un velours bouillonné entoure le fond; une plume rose orne le côté du sommet. Barbe de dentelle placée derrière et formant un nœud; tour de tête en tulle ruché, bandeau de velours et roses.

3. Chapeau de feutre gris. Passe large et enlevée, calotte assez haute. Deux rubans bleus bordent et entourent le dessous de la passe; celle-ci est, en outre, garnie d'un bandeau de faille drapée, sur laquelle court une guirlande de mûres. Large ruban autour de la calotte, avec deux plumes grises posées pied contre pied sur le côté sous un nœud.

4. Chapeau *Monténégro* en feutre gris fer. Calotte pointue et passe diadème bordée de velours cardinal; celle-ci, relevée derrière, est doublée de rouge et ornée d'un nœud appliqué tout contre. Large velours de même nuance autour de la calotte; plume grise au sommet, fixée sous une boucle, et autre boucle sur le côté dans le bas. Bandeau de dentelle noire ruchée, avec nœud papillon sur le côté et barbes mentonnières en dentelle.

5. Fichu en matelassé de soie blanche. Les bords intérieurs sont dentelés et bordés de surah bleu, avec ruche de dentelle dépassant. Une écharpe en surah bleu, drapée sur les bords extérieurs, se termine en pointe devant, avec nœud à l'extrémité.

6. Fichu en surah lilas, doublé de foulard bouton d'or, formant col rabattu. Ruche de nuance bouton d'or tout autour et plissé de crêpe lisse à l'intérieur.

Description de la figurine coloriée L. N° 93.

Annexe spéciale à l'édition n° 3.

TOILETTE DE MARIÉE. — Jupon de faille à traîne, entouré d'un volant plissé avec tête bouillonnée et ruchée. — Longue tunique en gaze de soie, ornée de dentelle blanche sur le bord inférieur et un peu au-dessus, de façon à simuler une seconde tunique. Ce vêtement, qui fait traîne comme le jupon, est drapé de côté assez haut et maintenu ainsi par un bouquet de fleurs d'oranger. — Cuirasse de faille, garnie de dentelles posées pied contre pied, avec rouleauté de gaze dessus, et qui, partant du bord inférieur de la basque devant, remontent entourer le haut du dos. Bouquet au cor-

sage et en broche au pied de la ruche de crêpe lisse. Un volant coulissé au milieu termine la manche. Sous-manches de dentelle. — Diadème de fleurs d'oranger et voile de tulle dentelle.

REVUE DES MAGASINS

C'est une erreur commune à un certain nombre de femmes de croire qu'il y a un grand avantage à faire faire ses toilettes par de « petites » couturières, — c'est-à-dire par des couturières de troisième ou quatrième ordre, plutôt que de s'adresser à des maisons dont la réputation est bien établie.

Le prix des façons est peut-être moindre, pas autant toutefois qu'on se le figure; mais que la coupe du costume est mauvaise, les retroussis sans grâce, l'ensemble sans élégance!

Une robe bien faite, taillée dans de bonnes étoffes solidement cousues, et d'une jolie forme, outre qu'elle vous fait honneur, dure deux fois plus longtemps qu'une autre.

Les toilettes de M^{me} Dubois, par exemple, sont inusables. Son mari choisit avec un soin extrême les tissus qu'elle emploie, les prenant dans les meilleures maisons; il en est de même des garnitures, passementeries, etc.; d'autre part, M^{me} Dubois taille, coupe et prépare tout elle-même (ce qui est un point capital, car une personne inhabile pourrait prendre le mauvais sens de l'étoffe et ce serait désastreux pour sa durée). C'est encore M^{me} Dubois qui relève les draperies et les tuniques, place les écharpes et les garnitures. Cette couturière est à tout et partout: aussi peut-on prendre sans crainte le costume qui sort de sa maison, car il est soigneusement revu et corrigé. C'est solide, c'est bon et véritablement beau.

Nous revenons chaque fois plus satisfaite de nos visites à l'hôtel de la rue d'Anjou-Saint-Honoré, 31, parce que notre bonne opinion sur le travail de M^{me} Dubois se confirme de plus en plus. La grande dame, la femme modeste, la femme économe, toutes peuvent s'adresser sans crainte à cette habile et consciencieuse couturière.

— Les bons renseignements que nous avons donnés le mois dernier sur les nouveaux propriétaires de la *Colonie des Indes*, M. et M^{me} LENOIR, ont produit le meilleur effet auprès de nos lectrices: notre correspondance journalière nous l'a prouvé; et comme on a la bonté de prendre en considération les avis que nous donnons, bon nombre de femmes ont voulu profiter de la baisse de prix qui a été inaugurée sur les foulards de cette maison et que nous nous étions empressée d'indiquer. Ajoutons que ces dames ont eu tout lieu d'être satisfaites de leurs acquisitions, ce dont nous sommes heureuse pour M. et M^{me} Lenoir. L'un et l'autre, nous le savons, ont pour principes absolus de ne jamais tromper personne, même dans la plus faible mesure, ne vantant pas plus qu'il ne faut telle ou telle étoffe, ne promettant jamais ce qu'on ne peut donner, montrant enfin des habitudes peu communes aujourd'hui dans le commerce.

Les gentils foulards à dessins mignons, dont nous vantions dernièrement le bon marché sans précédent, commencent à devenir rares à la *Colonie des Indes*; on en a tant vendu depuis un mois! Si l'on veut profiter des dernières coupes, il est temps de s'y prendre; elles sont si avantageuses que nous engageons vivement les mères de famille à profiter de l'occasion.

On trouvera aussi de gracieux éléments pour toilettes de fillettes et d'enfants avec mélanges de foulard uni ou de lainages unis. Les biais étant, comme garniture, la fureur du jour, on peut utiliser ces foulards de cette façon, aussi bien pour costumes de femme que pour toilettes d'enfants.

Ces foulards imprimés, malgré la hausse des soies se vendent à raison de 3 fr. 75 sur 80 cent. de large, et ils sont en un tissu de première qualité.

— La *Ville de Lyon* possède, cela va sans dire, tous les éléments gracieux susceptibles d'augmenter l'élégance d'une toilette et d'en raffiner l'ensemble. Nous n'avons pas encore dit à nos lectrices que c'est de cette maison (6, rue de la Chaussée-d'Antin) que les jolies baigneuses, au moment des courses de Deauville, ont fait venir leurs turbans nuageux, qui ont été le succès du moment.

Comment a-t-on imaginé de donner le nom de turban à ces écharpes de gaze rouge, bleue ou crème, que les élégantes posent sur le devant de leur chapeau en draperies serrées, les croisant derrière pour les ramener en forme de mentonnières devant? Nous ne savons trop, mais va pour le turban, puisque turban il y a!

La maison de la *Ville de Lyon*, qui est une des premières spécialités de Paris pour les galons, passementeries et garnitures riches de costumes et confections, est déjà en mesure de fournir quelques belles nouveautés en

ce sens. Vers le 15 septembre, les assortiments en tous genres seront tout à fait complets; dans tous les cas, nous allons résumer ici les indications que nous pouvons donner aujourd'hui.

Ce sont des quantités de broderies, galons brodés, lacets brodés, tresses milanaïses brodées, ton sur ton; — des échantillons étant donnés, la *Ville de Lyon* se charge de tous les assortiments; — c'est en un mot, un mélange de couleurs et une diversité de genres de dessins, à jeter l'acheteur dans le plus grand embarras.

On nous a montré de belle passementeries et franges de tons mats, d'un aspect extrêmement riche. Les femmes de goût trouveront matière à combinaisons élégantes.

— Nous avons déjà dit à nos lectrices que les baleines coupées par machines sont les meilleures de toutes les baleines; nous avons ajouté que la maison LEDOUX AÎNÉ, qui s'est fait de cette industrie une importante spécialité pour robes et corsets, a particulièrement adopté la coupe par machines pour les baleines et en débite des quantités considérables.

Nous avons vu les immenses provisions de baleines de cette maison dans ses magasins (rue Rambuteau, 92; entrée, rue Pierre Lescot, 9), et nous sommes à même d'apprécier la différence qui existe entre les baleines coupées par machines et celles qui ont été coupées à la main. Les premières sont égales, unies, douces au toucher; les autres, au contraire, sont rudes, inégales, bossues, d'un usage incommode par conséquent. Cette différence est manifeste, quelle que soit la qualité de la baleine: pour la baleine blanche, qui est la plus rare et la plus chère, comme pour la grise qui, très-mince, se vend à plus bas prix.

M. Ledoux aîné, qui fournit toutes les principales maisons de couture, de confection, de corsets, etc., vend ses baleines en gros (à partir d'un demi-kilogr. et par grosse). Grâce à ce système, on obtient une baisse très-sensible par rapport aux conditions des maisons de détail. Couturières et corsetières ont donc parfaitement raison d'acheter leurs baleines chez M. Ledoux aîné, assurées qu'elles sont de pouvoir se procurer ainsi des baleines coupées par machines, lesquelles seules ont l'inappréciable avantage de ne point déchirer les étoffes. On n'en saurait dire autant des baleines en acier, particulièrement incommodes, dangereuses même parfois, et auxquelles nous ne saurions trop conseiller de renoncer.

— Une nouvelle abonnée nous demande quels sont les mérites particuliers et si recommandables de la machine *Wheeler et Wilson*; nous nous contenterons de lui mettre sous les yeux le rapport officiel du jury de l'Exposition universelle de Paris, 1867:

« Le jury de 1867, comme ceux de 1855 et de 1862, considère la machine *Wheeler et Wilson* comme la plus simple: elle est construite suivant les règles de la bonne mécanique et dans les meilleures conditions... Ces machines, étant indépendantes des cannes à rainures, sont légères et fonctionnent sans vibrations et sans bruit... Il faut, du reste, que les fabricants soient bien sûrs de l'excellence de leurs produits, puisqu'ils garantissent leurs machines pendant cinq ans, non-seulement contre tout vice de construction, mais encore contre l'usure et tous frais de réparations.»

Ce sont ces motifs qui ont décidé le jury de 1867 à accorder à la machine *Wheeler et Wilson* la seule médaille d'or, la plus haute récompense, et par cela même à la proclamer la meilleure de toutes: ce qui était déjà constaté par le premier prix obtenu à Londres en 1862.

Maintenant, il ne nous reste plus qu'à donner à notre aimable correspondante l'adresse du dépôt central de la machine *Wheeler et Wilson* et le nom du représentant de la Compagnie: M. Henri SEELING, boulevard Sébastopol, 70, à Paris.

— La maison Ed. PINAUD est, sans contredit, une des plus anciennes maisons de parfumerie de Paris. Elle doit la réputation incontestable dont elle jouit à la bonne fabrication de ses produits, à l'excellence des matières premières, toujours de premier ordre, et à la finesse de ses parfums.

M. Ed. Pinaud procède surtout par séries de compositions, chacune de ces séries comprenant les eaux de toilette, savons, pommades, dentifrices, poudres et essences pour le mouchoir. C'est ainsi qu'il y a la série à l'opoponax, très-appreciée de « la *gentry* » masculine; la série aux violettes de Parme, que préfèrent surtout les femmes délicates; la série au bouquet d'Ixora, celle que les élégantes choisissent entre toutes.

En dehors de ces séries avantageuses, comme harmonie et unité de parfum, nous rappellerons à nos lectrices que le *lait d'Ilébé* est encore une production de la maison Ed. Pinaud, qui en a la propriété exclusive. Cette eau de toilette magique répare non-seulement « des ans l'irréparable outrage, » — parce qu'elle donne au teint une fraîcheur toute juvénile, — mais calme aussi les irritations, rougeurs et boutons de l'extrême jeunesse.

Enfin, c'est un produit dont les qualités sont si exceptionnelles que toute femme soucieuse de sa beauté doit en posséder un flacon.

Entrepôt général de la maison: boulevard Sébastopol, 37; — dépôt: boulevard des Italiens, 30.

M. D'A.

PRIME OFFERTE A NOS ABONNÉES

GRAND PANORAMA DES MODES D'AUTOMNE ET D'HIVER 1876

Encouragés par la faveur avec laquelle a été accueillie le « Panorama des modes de printemps et d'été » que nous avons publié au début de la précédente saison, nous avons décidé d'offrir à nos Abonnées, pour la saison d'Automne et d'Hiver de 1876-77, une nouvelle collection de modèles choisis, de nature à répondre sous tous les rapports aux nécessités de la toilette féminine. Le précédent Panorama s'était ressenti des conditions un peu hâtives dans lesquelles il avait été exécuté; éclairés par l'expérience résultant de ce premier essai, nous avons pris nos mesures pour que la planche d'automne ne laissât rien à désirer au point de vue de l'exécution et pût être mise moins tardivement à la disposition de toutes les personnes qui prennent part à la confection des toilettes. Inutile d'ajouter que nous n'avons rien négligé pour arriver à réunir des modèles de la plus haute nouveauté, variés autant que nombreux, et présentant à la fois le cachet de la véritable élégance et de la distinction la plus exquise.

Le **Panorama des modes d'automne et d'hiver** que nous annonçons aujourd'hui, et qu'on peut dès à présent se procurer dans nos bureaux, est une MAGNIFIQUE PLANCHE DE MODES COLORIÉE, tirée sur beau papier et de format exceptionnel. Elle ne contient pas moins de quatorze figurines plus grandes que celles de nos gravures ordinaires et représentant un ensemble de quatorze toilettes complètement inédites, d'un dessin hors ligne et du plus gracieux aspect. Au moment où l'on renouvelle toutes les toilettes féminines (toilettes de ville, visite, etc.), ainsi que les costumes d'enfants, de manière à les mettre en rapport avec les exigences de la saison, cette collection de modèles présente un puissant intérêt et une incontestable utilité pratique. Nos lectrices ne sauraient rien trouver de plus avantageux que cette magnifique planche, et nous croyons leur rendre un réel service en leur conseillant d'en faire sans retard l'acquisition.

Pour recevoir immédiatement cette belle PRIME, expédiée *ranco* et roulée sur un bâton afin d'éviter qu'elle arrive en mauvais état, adresser **trois francs** en timbres-poste ou en un bon de poste au nom de MM. AD. GOUBAUD ET FILS, 92, rue Richelieu, Paris.

SOMMAIRE DU 2^e NUMÉRO DE SEPTEMBRE 1876

TEXTE. — Modes, description des toilettes et renseignements divers, par M^{me} Mary D'ACBÉVILLE. — Chronique mondaine, par L. S. — Échos de la mode, par X. V.-P. — Le respect d'autrui, par M. Eugène CHAPUS. — *A Félicien David*, poésie, par M. Paul COLLIN. — *Les absents n'ont pas tort*, histoire parisienne, par M. Alfred DES ESSARTS. — Description des gravures annexes. — Revue des magasins.

ANNEXES. — Gravure coloriée n° 1352 C, dessin de M. Jules DAVID: toilettes d'automne. — Gravure coloriée n° 1353 D (substituée à la précédente sur demande spéciale), dessin de M. E. THIRION: détails de modes. — Figurine coloriée L. n° 93 (annexe spéciale à l'édition n° 3), dessin de M. NÉBAUDAU: toilette de mariée.

Dans le texte: P. n° 326, dessin de M. Jules DAVID: modèle de *Skating-costume*. — G. n° 667, dessin de M. G. GONIN: toilettes de voyage. — G. n° 681: dessin de M. E. PRÉVAL: toilettes d'automne. — G. n° 671, dessin de M. E. THIRION: chapeaux, lingerie, détails de modes.

ROUVENAT (✠) et CH. LOURDEL, JOAILLIERS
Paris, 62, rue d'Hauteville.

Ad. GOUBAUD et FILS, propriétaires-gérants.